

LE PARCOURS DU CRÉATEUR – REPRENEUR D'ENTREPRISE ARTISANALE EN 2019

Vous avez le projet de créer ou de reprendre une entreprise artisanale dans le Tarn ?

Les conseillers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn vous aident à prendre les bonnes décisions, vous orientent et vous conseillent.

Étape 1 - Assistez à une réunion d'information

Réunion gratuite et facultative.

Durée : 1h15 - Le lundi à Castres / le vendredi à Cunac de 14 h à 15 h 15

La réunion aborde les sujets suivants,

- ↳ La réglementation dans l'Artisanat,
- ↳ Les étapes de votre projet de création-reprise d'entreprise,
- ↳ Le dispositif d'accompagnement à la création-reprise d'entreprise,
- ↳ Les questions que doit se poser tout créateur ou repreneur d'entreprise artisanale.

Inscriptions :  **05.63.48.43.53**
05.63.48.43.69

**Du 1^{er} juin
au 31 août 2019**



www.cm-tarn.fr

Rubrique « créateur repreneur » - « Concrétiser mon projet, les étapes » - « télécharger les dates des réunions d'information »

CUNAC

**Vendredi 28 juin
Vendredi 5 Juillet
Vendredi 19 juillet**

CASTRES

**Lundi 8 juillet
Lundi 22 juillet
Lundi 26 août 2019**